



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COLLECTIF NATIONAL DES CÉRAMISTES SAINT PRIVAT DES VIEUX - 10 octobre 2024

Merci aux personnes présentes, délégué(e)s, président(e)s et invité(e)s : un grand merci à vous tous qui vous impliquez pour la profession.

Merci à l'association Planète Terre et à tous ses bénévoles pour la qualité de leur accueil.

SOMMAIRE

Présence des membres	2
Rapport moral	3
Rapport financier	5
Bureau	5
Commission réglementation	6
Commission calendrier et marchés	6
Commission communication	7
Commission magazine numérique	7
Réseaux et site internet	8
Commission étude métier	8
Commission adhésion-partenariats et commission statuts	9
Commission développement durable	10
Commission JNC	10
ACPI	11
Commission relations internationales	11
Collectif Solidarité	12
AG 2024 et 2025	12
Renouvellement du bureau	13

PRÉSENCE DES MEMBRES DU CA

NOM	PRÉNOM	ASSO	
Anquetil	David	TNSO	1
Blain	Françoise	La Borne	absente
Blanquet	Ariane	Terre et Terres	absente
Blestel	Alberte	d'Argiles	absente
Bornhauser	Clothilde	TDP	absente, pouvoir à S. Susini
Carbou	Lydie	St Jean de Fos	absente, pouvoir à N. Colombel
Caussat	Denis	Planète terre	1
Colombel	Nathalie	St Jean de Fos	1 (pouvoir de L. Carbou)
Colombel	Valérie	PCO	1
Coulaud B.	Nathalie	Tout Terre	absente, pouvoir à J. P. Prieto
Dalmas	Frédéric	TEM	absente
De Bellefroid	Christophe	APA	1
Delantsheere	Anne	TPA	1
De Seve Savy	Padou	D'Argiles	1
Ducerf	Bernadette	Les communs	absente
Duclos Verlaine	Isabelle	TNSO	1
Garès	Guillaume	Argile Bretagne	absent
Géhin	Marie	La Borne	1
Groffe	Nina	TDP	1
Grosjean Kovarik	Muriel	CBFC	absente, pouvoir à C. Schwerdorffer
Gullon	Chris	Terre et terres	1
Hémery	Gwénaél	PALT	1
Lagarde	Anthony	Teranga	absent, pouvoir à F. Pailleau
Landault	Thierry	PALT	1
Lathoumetie	Hélène	AMA	1
Le Fur	Frédéric	TNSO	1
Lepine	Laurence	D'Argiles	1
Letellier	Manon	TDP	absente, pouvoir à N. Groffe
Leoni	Dorothee	Argilités	1
Loynet Tardy	Hélène	D'Argiles	1
Marrec	Jean René	Argiles Bretagne	absent, pouvoir à M. Ménal
Ménal	Marilys	PALT	1
Monnin	Lucia	Argile Bretagne	absente
Muller	Sabine	Argile Bretagne	absente

Pailleau	Florence	Teranga	1 (pouvoir d'A. Lagarde)
Prieto	Jean Pierre	Tout Terre	1
Schwerdorffer	Caroline	TEM	1
Susini	Sara	TDP	1
Tournebize	Vincent	D'argiles	1
Vanhaecke	Emilie	APCP	absente, pouvoir à M. Géhin

Total : 30 votants dont 7 pouvoirs

QUORUM VALIDE : moitié + 1 du CA.

Morgane Conte est présente pour l'Office Culturel de Saint Quentin la Poterie (membre associé)

1. RAPPORT MORAL (cf pièce jointe « Rapport Moral ») - Intervention de Caroline Schwerdorffer

Cette dernière année de présidence s'achève ,

Pendant cette troisième année :

- les liens renaissant entre Atelier d'Art de France et le CNC ont permis à la commission réglementation de se retrouver pour une réunion de travail dans les locaux d'atelier d'Art de France à Paris,
- la visibilité du CNC auprès des céramistes : La commission communication vous présentera son travail mais constat est déjà fait que notre communication a commencé à porter ses fruits, au nombre des associations et autres organismes comme le centre de céramique contemporain de giroussens, venus nous rejoindre cette année et amenant nos effectifs à 20 associations adhérentes, soit environ 1000 céramistes professionnels ainsi que des membres associés.
- la réalisation de l'enquête métier: une mine d'informations
- les JNC et les champs de fleurs : une visibilité de plus pour nos ateliers.

Le travail des commissions est assurément ce qui permet au CNC de se développer, de voir de nouveaux adhérents arriver.

Le magazine qui verra le jour l'an prochain sera aussi un important élément pour être vu de tous, car il s'adressera aussi au public.

L'énergie de notre association est belle et bonne! Cependant des questions se posent :

- presque 1000 adhérents et seulement une trentaine de céramistes impliqués dans les réflexions et les commissions de travail de notre association: quel avenir pour celle-ci si son évolution ne repose pas que sur aussi peu de personnes qui risquent de s'épuiser entre leur fabrication, vente et le CNC.

Nous ne pouvons pas être seulement un prestataire de service ou un négociateur de prix.

Voir des associations adhérentes peu ou pas représentées à l'AG, nous interroge.

A l'heure où défendre notre profession devant les normes européennes qui nous seront imposées, devant la prolifération de formation en ligne ainsi que celle de céramistes amateurs , nous devrions, nous céramistes professionnels, dans nos petits ateliers, nous impliquer pour défendre notre métier et les présidents et les membres de nos associations adhérentes accourir pour se

joindre à nos commissions.

Un céramiste me racontait qu'il avait, dans le métier de la peinture sur soie, vu ce métier mourir par la prolifération d'amateurs. Ne reste aujourd'hui presque que les grandes maisons. Voulons-nous voir disparaître nos petits ateliers? Les céramistes ont-ils conscience du danger? Et que dire de nos instances publiques et politiques qui valident ces formations au métier manuel en ligne...

Il y a 3 ans, jeune céramiste mais vieille louve, j'ai accepté la présidence du CNC. Je ne savais presque pas où et à quoi je m'engageais... Aujourd'hui, mon mandat se termine, ma société sera close en fin d'année, je garderai un statut d'auto-entrepreneur pour travailler sur des commandes mais ne serai plus présente sur les marchés. Place aux jeunes.

Après 3 ans, à mener, comme tous les membres du bureau et des commissions que je tiens encore à remercier de leur travail, mon métier de céramiste et le travail au sein du CNC, en même temps, je me rends compte que ce dernier manque pour avancer plus vite et relever les défis qui se présentent aujourd'hui afin de préserver l'avenir professionnel des céramistes jeunes et moins jeunes qui ont fait le choix d'exercer ce métier.

Quels sont les défis que j'ai vu et n'ai pas encore pu relever?

- Créer des associations de céramistes pro Paris et Île- de-France (seule l'Oise en possède une),
- Créer encore plus de liens avec les vrais centres de formation céramique et Atelier d'Art de France.
- Monter au créneau auprès du ministère chargé des formations professionnelles et faire interdire les formations aux métiers manuels par des vidéos
- Créer un label pro et le faire connaître afin que le public puisse identifier les vrais acteurs de la céramique
- Créer des assises de la céramique
- Finaliser l'entretien avec Atelier d'Art de France pour notre présence fleurie sur la manifestation parisienne de 2025.

Pour conclure, je vais disposer de temps à partir de demain et je propose en tant que jeune retraité mon énergie et mon temps sous délégation de la nouvelle présidence du CNC. Ces trois années ont réveillé en moi une envie de me battre dans l'intérêt de mes collègues céramistes en activité. 3 ans, une dernière année avec ces constats, un travail passionné des commissions dans l'intérêt de tous, mais un manque de temps et parfois de moyens. J'espère que le ou la futur candidat à la présidence ne sera pas trop découragé devant l'ampleur de la tâche. Il ne sera pas seul, le bureau et les membres des commissions l'accompagneront et s'il ou elle le veut bien je serai présente.

Enfin, ce dernier mot pour vous tous qui m'avait accompagnée avec bienveillance et beaucoup de travail pendant ces trois années.

Merci.

Sujet soumis au vote : approbation du rapport moral.

► **Vote : approuvé à l'unanimité**

2. RAPPORT FINANCIER (Cf pièces jointes « Rapport financier », « Résultat » et « Prévisionnel ») - Intervention de Gwenaël Hémerly

La trésorière demande des renforts pour la création d'une commission « finances » pour réfléchir à la répartition et l'ajustement du budget en cours d'année, la révision des comptes, réflexion sur le prévisionnel, etc. Marie Géhin et Morgane Conte se proposent pour intégrer la commission finances.

Elle estime son temps de travail hors réunion de bureau à 80h (une grande partie étant consacrée au calendrier des marchés).

Cette année le compte de résultat montre un excédent de 5 001,08€ (mais il serait de 7 708,08€ s'il n'y avait aucune dette ni créance).

Nous commençons l'exercice 2024, au 01/10/2023, avec 6 754,36€ sur le compte dépôt et soldons avec 11 635,23€ au 30/09/2024. (cf détails en PJ).

Le CNC remercie le Groupement des Potiers Pour l'Énergie pour son don de 1200 euros.

Le sujet de l'augmentation de la cotisation a été évoqué. TNSO fait savoir qu'un accord de principe pour une cotisation du CNC à 12 € (hors Collectif Solidarité) a été voté pendant son AG. L'APA fait savoir que son AG a voté pour une augmentation de la cotisation ainsi que la révision de la part accordée au Collectif Solidarité.

Sujet soumis au vote : approbation du rapport financier.

▶ **Vote : adopté à l'unanimité**

Sujet soumis au vote : arrêt de l'exercice comptable au 31 août.

▶ **Vote : adopté à l'unanimité**

Sujet soumis au vote : barème kilométrique établi à 0.25 € le km (soit la valeur indiquée dans le règlement intérieur avant restriction au tarif SNCF par mesure d'austérité)

▶ **Vote : adopté à l'unanimité**

Présentation du compte prévisionnel par la trésorière.

3. BUREAU (Cf pièces jointes « CR d'activité du bureau » et « fonctionnement du CNC ») - Intervention de Marilys Ménéal

Le travail du bureau a porté sur :

- nouvelles adhésions
- projet fleurs céramiques pour les JNC

- partenariat transporteur UPELA
- publication (par Karine) sur les réseaux
- points infos
- préparation AG 2024 et 2025
- réponse à que choisir
- présence à l'AG de Tout Terre et Terres de Provence
- réponses aux très nombreuses questions qui arrivent via le site

Les deux tiers des membres du bureau sont aussi dans des commissions. On gère donc au fur et à mesure, ce qui est parfois compliqué. Des idées ou même des projets entamés ont été abandonnés en cours de route ou oubliés à cause de ça.

4. COMMISSION RÉGLEMENTATION (cf pièce jointe « CR commission réglementation », « Comment accéder aux pages réglementation » et « projet de stage ») - Intervention de Jean-Claude Signoret

La commission alerte sur la nécessité de respecter l'étiquetage réglementaire et les obligations légales en général.

Sujet soumis au vote : approbation de la feuille de route de la commission.

▶ **Vote : adopté à l'unanimité**

Sujet soumis au vote : demande de budget de 400 €.

▶ **Vote : adopté à l'unanimité**



→ voir les sections BOCA et BOOL en intranet, sur le site du CNC (voir mode d'emploi en pièce jointe)
 → se former auprès de la commission réglementation (une journée; voir programme en pièce jointe) sur le dossier de conformité pour être le relais dans votre association. Contact : Jean Claude Signoret signoret.-claud@orange.fr
 → profiter des tarifs négociés par le CNC pour faire analyser vos pièces (voir sur le site)

5. COMMISSION CALENDRIER ET MARCHÉS (cf pièces jointes « commission calendrier» et «devis calendrier») - Intervention de Sara Susini

100 000 calendriers ont été distribués. Le prix reste de 3€ par exposant (alors que les coûts d'impression et de distribution augmentent). Le calendrier s'autofinance.

Mise en place d'un formulaire que les organisateurs ont transmis à leurs exposants pour qu'ils marquent leur adresse postale et mail et que l'on puisse donc leur envoyer les exemplaires papiers. Pour une meilleure distribution, les associations sont d'accord pour transmettre ce formulaire à leurs adhérents, pour que le calendrier leur soit envoyé directement. Un mail leur sera adressé rapidement à cet effet.

Sujet soumis au vote : approbation du devis calendrier

▶ **Vote : adopté à l'unanimité.**

6. COMMISSION COMMUNICATION (cf pièce jointe «CR commission communication», «CNC fichier A4», «actions du CNC» et «devis Karine Boulanger Lopez») - Intervention de Marilys Ménéal



- Utilisez les supports de communication fournis en annexe : dépliant à destination des adhérents («actions du CNC»), dépliant à destination des non adhérents, «CNC fichier A4», panneaux explicatifs (sur demande).
- Utilisez les plus possible le logo du CNC pour votre communication.
- Transmettez-nous des photos libres de droits.

Une déléguée rapporte l'avis de son association : le montant du devis pour le site web est trop cher. Karine Lopes fait savoir que, compte-tenu de ses qualifications et au vu du nombre d'heures réalisées, le devis est, au contraire, sous-estimé.

Sujet soumis au vote : approbation du devis de Karine Boulanger Lopez

▶ **Vote : 28 voix pour - 2 voix contre - Adopté.**

Vincent Tournebize et Chris Gullon proposent de s'occuper de la création d'une médiathèque.

7. COMMISSION MAGAZINE NUMÉRIQUE (cf pièce jointe « CR commission magazine numérique » et «budget Actualité céramique») - Intervention de Frédéric Le Fur.

Frédéric Le Fur a présenté la maquette du magazine qui pourra être publié en ligne en avril 2025 (publication annuelle). Il comportera environ 200 pages avec des portraits, des articles de fond, des annonces (expos, marchés, colloques, salons, etc.) qui seront gratuites pour les associations membres.

Le but est d'augmenter la visibilité et les ressources du CNC, en faisant connaître les événements organisés par les associations membres du CNC. La revue s'autofinance grâce aux publicités générales, à une rubrique spécifique pour les publicités de cours et stages, et au bénévolat. 9 personnes travaillent dans cette commission.

Sujet soumis au vote : approbation de la parution en 2024

► **Vote : 27 voix pour - 2 voix contre - 1 abstention - Adopté.**



→ Envoyez vos idées d'articles pour le magazine numérique à : redaction.lactualite.ceramique@gmail.com (Avant de commencer à écrire votre article, attendez le retour de la rédaction pour savoir si votre idée est retenue ou pas)

8. RÉSEAUX SOCIAUX ET SITE INTERNET DU CNC intervention de Karine Boulanger Lopez

Le CNC a une visibilité sur internet qui n'est pas à la hauteur des actions que nous accomplissons tous.

Le site internet existe depuis 2015. Il est très bien référencé mais il faut augmenter le nombre de visiteurs et de pages vues. Les pages les plus vues sont : le calendrier des marchés de potiers, les JNC et les outils. La page Facebook compte 3700 abonnés et la page instagram 684.

Karine Lopez intègre la commission communication.



→ Abonnez-vous aux pages, likez et partagez les publications du CNC <https://facebook.com/collectifs.ceramistes> sur Facebook et [collectif.national.ceramistes](https://www.instagram.com/collectif.national.ceramistes) sur Instagram.

→ Transmettez vos infos à secretariatcollectif@gmail.com pour qu'elles soient aussi relayées par nos réseaux sociaux.

9. ÉTUDE MÉTIER Intervention de Sara Susini

Intéressant pour les futures orientations du CNC. La restitution des résultats sera envoyée début 2025 (une fois la période des fêtes de fin d'année passée) aux associations du CNC pour qu'elles la transfèrent à leurs adhérents et qu'elles puissent échanger à ce sujet lors des AG.

Les résultats ne concernent que le CNC et ne doivent pas circuler en dehors du CNC.

Cette étude est un point de départ : les pistes de travail qui sont proposées à la fin de chaque rubrique du document ne sont que des exemples et elles doivent être étoffées par les remarques

des adhérents. Quoi qu'il en soit, elles ne pourront être mises en œuvre, sans l'implication de plus d'adhérents dans les commissions.

10. COMMISSION ADHÉSIONS - PARTENARIATS ET COMMISSION STATUTS (cf pièces jointes «Demande d'adhésion Réfractaires», «statuts réfractaires», « Statuts Profusions», et «devis Profusions») - Intervention de Vincent Tournebize - Étant donné le planning serré et le manque de temps, tout n'a pas été dit : voir la pièce jointe «CR Commission adhésions et statuts».

Le CNC s'étoffe, il commence à déployer ses ailes, et c'est une bonne nouvelle ! De nouvelles associations nous rejoignent, leurs profils, leur investissement et leurs attentes ne sont plus les mêmes que pour les associations « historiques ». De nouveaux membres associés, de statuts variés, font maintenant partie du CNC, et des partenaires de diverses dimensions et structures nous soutiennent.

Nos Statuts actuels du CNC ne sont plus parfaitement en cohérence avec les réalités en 2024. Par conséquent, il est nécessaire de réviser ces Statuts pour rétablir cette cohérence. En amont, une réflexion approfondie sur les définitions des différents acteurs du CNC, leurs droits et leurs devoirs, est nécessaire et extrêmement importante. En effet, il s'agit du modelage du CNC de demain.

En 2024, la commission Adhésion – Partenariats ne comportait que deux membres (tous deux aussi impliqués dans le bureau), et les quelques réflexions sur ce sujet se sont faites en bureau. Or, ces questions sont complexes et le bureau a déjà beaucoup de choses à gérer. Ce fonctionnement est nettement insuffisant compte tenu de l'importance des décisions à prendre.

Il est indispensable que toutes les associations qui ont à cœur que le CNC perdure dans son esprit fondateur tout en s'adaptant aux évolutions actuelles et prévisibles, participent aux discussions en engageant un adhérent, délégué ou non, dans la commission Adhésion–Partenariats 2025.

Dans le principe, chaque association membre actif (votants du CA) devrait avoir au moins un représentant pour les débats de la Commission Adhésions-Partenariats pour l'année qui vient.

Si nous nous y mettons assidûment, il devrait être possible dans l'année 2024-2025 de faire à la fois la réflexion sur les adhésions, et le travail d'adaptation des statuts, afin qu'on puisse valider ces travaux lors de l'AG 2025 à Dieulefit.

Le CA relève que les statuts de Réfractaires ne disent pas clairement si les membres sont professionnels ou pas.

Sujet soumis au vote : adhésion de “Réfractaires” en tant que membre actif

► **Vote : 29 voix contre - 1 voix pour - Rejeté**

Sujet soumis au vote : adhésion de “Profusion” en tant que membre actif

▶ **Vote : 2 voix contre - 28 voix pour - Adopté**

Florence Pailleau intègre la commission adhésions- Partenariats.

11. COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE (cf pièce jointe «CR commission développement durable») - Intervention de Thierry Landault

Sujet soumis au vote : approbation du travail réalisé.

▶ **Vote : adopté à l’unanimité.**

Sujet soumis au vote : demande de budget.

▶ **Vote : 28 voix pour - 2 abstentions - Adopté.**



- Abonnez-vous aux pages, likez et partagez les publications sur le groupe Facebook “CNC-les céramistes et le développement durable”.
- Transmettez vos bonnes pratiques à la commission (Thierry Landault landaultthierry@gmail.com)

12. COMMISSION JOURNÉES NATIONALES DE LA CÉRAMIQUE Intervention de Vincent Tournebize
Étant donné le planning serré et le manque de temps, tout n’a pas été dit : voir pièce jointe «CR comm JNC» pour avoir plus d’informations.

Manque de personnes pour organiser un événement d’ampleur, à la hauteur de ce qu’il mériterait d’être.

Malgré tout, l’énergie et l’envie des associations et l’expérience des années précédentes ont permis d’organiser ce bel événement : 8 associations impliquées, 20 événements (dont 14 jardins de fleurs et 8 événements).

L’idée des jardins de fleurs a beaucoup mobilisé, sur toute la France.

Il faut commencer la préparation des JNC 2026 dès cette année, notamment pour les demandes de subventions et les contacts avec des personnes ou des organisations qui pourraient nous aider.

La date et la durée seront de nouveau un sujet de discussion au sein de la commission parce que les potiers sont peu disponibles en fin de saison d’été. De plus, les lieux insolites sont occupés par d’autres manifestations pour les journées du patrimoine. En fonction des retours de cette année, la commission proposera une autre date.

Une association propose de vendre les fleurs au profit du CNC. Le problème du stockage se pose aussi. On pourrait aussi associer ces fleurs avec une expo vente de céramiques pour l’extérieur (utilitaires et sculptures).

13. COMMISSION ACPI (cf pièce jointe «CR fonctionnement ACPI» et «PV AG ACPI») - Intervention de Vincent Tournebize

Étant donné le planning serré et le manque de temps, tout n'a pas été dit : pièce jointe «CR fonctionnement ACPI» pour avoir plus d'informations sur les sujets en cours, et voir le PV de l'AG 2024 pour plus de détails et les décisions prises.

Année calme pour l'ACPI, ce qui correspond à un fonctionnement normal puisque cette association n'a pas pour but de gérer des activités ni de recruter de nouveaux adhérents, mais de pallier des situations où des potiers professionnels ne peuvent pas adhérer à une association membre active du CNC.

Nous avons accueilli cette année deux nouvelles adhérentes ;

- Judith Bout-Commeau le 11/01/2024 (région parisienne)

- Susan Mackie-Bernard le 21/01/2024 (région parisienne)

Ce qui nous fait actuellement 3 adhérentes avec Christel Chireuil (région de Lille)

Ces nouvelles adhésions ne posant pas de difficulté, elles ont été agréées par la commission par Email. Il n'y a pas eu de réunion formelle de la commission ACPI en 2023/2024

Jean Michel Pupin ne souhaite pas renouveler son mandat pour des raisons personnelles. Nous devons donc trouver un(e) trésorier(e).

Pascal Bourseau a indiqué qu'il cessait d'être délégué de Terre de Provence, et ses participations aux différentes commissions où il siégeait (excepté le Collectif Solidarité - mail du 9/03/2024). Il n'est donc plus non plus au CA de l'ACPI. Bon vent pour les "projets trop longtemps délaissés" auxquels il pourra maintenant se consacrer !

Marie David Géhin devient la nouvelle trésorière de l'ACPI.

14. COMMISSION RELATIONS INTERNATIONALES - Intervention de Vincent Tournebize

Étant donné le planning serré et le manque de temps, tout n'a pas été dit : voir pièce jointe «CR commission relations internationales» pour avoir plus d'informations.

1 nouvelle adhérente de l'ACPI propose d'essayer de développer une coopération avec Taiwan. Ce serait intéressant de développer également des contacts avec des céramistes européens notamment sur la réglementation.



Donnez à la commission relations internationales les contacts que vous avez à l'étranger, quelle que soit la commission concernée.

15. COMMISSION SOLIDARITÉ (cf pièce jointe «CR fonctionnement Collectif Solidarité» et «bilan financier CS») - Intervention de Vincent Tournebize

Le Collectif Solidarité a examiné 5 dossiers en 2023-2024 :

- 4 dossiers ont été suivi d'une action de Collectif Solidarité, et 3 ont fait l'objet d'une aide financière (pour un total de 6 300 €)

-Le 5ème dossier est en cours de traitement et dans l'attente de compléments d'information de la part du référent solidarité qui a transmis un courrier à la personne en difficulté.

La présidente rappelle les buts du Collectif solidarité : apporter aux céramistes membres de Collectif National des Céramistes un soutien en cas de difficulté ou d'impossibilité de poursuivre leur activité professionnelle pour cause de maladie, accident, catastrophe naturelle. Ce soutien peut se concrétiser par une aide financière sous forme de don ou de prêt ou par la mise en œuvre d'autres formes de solidarité. Le Collectif Solidarité est financé par la cotisation des membres du CNC et par toute initiative initiée par les associations membres (exemple : les totems de la solidarité).

Étant donnés le planning serré et le manque de temps, tout n'a pas été dit : voir le PV de l'AG 2024 pour toute information sur ce qui s'est passé et les décisions prises pour 2024/2025



Signalez à votre référent solidarité des collègues dont vous pensez qu'ils/elles pourraient avoir besoin d'aide.

16. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2025 ET 2026

C'est D'Argiles qui nous accueillera en 2025, les 2 et 3 octobre (vernissage de l'exposition le 1er octobre). Le thème de l'expo devrait être "Terre en mouvement".

Terres et potiers d'Auvergne organisera la prochaine Assemblée Générale en 2026 et Argile Bretagne en 2027. (à confirmer).

Des membres du CA évoquent l'idée une demi journée de plus dans le planning pour avoir un peu de temps pour aborder les sujets prévus.

Et cela surtout pour l'AG 2025, car on parlera des critères d'adhésion et des droits et devoirs des différentes catégories de membres du CNC.

On pourrait également inviter un représentant d'AAF en tant que tel aux futures AG du CNC.

17. ÉLECTION DU BUREAU

Caroline Schwerdorffer quitte la présidence à l'issue de son mandat.. Le CNC, dont notamment le bureau, la remercie pour son engagement et son action durant ces 3 années.

Sujet soumis au vote : élection de Christophe de Bellefroid à la présidence.

▶ **Vote : 26 voix pour - 2 voix contre - 2 abstentions - Adopté.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Fait à Saint Privat, le 10 octobre 2024.

La secrétaire, Marilys Ménéal



La présidente, Caroline Schwerdorffer

